

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017



Bilan climatique d'octobre 2017

(Source météo France et météo Paris)

Écarts à la Normale 1981-2010	Octobre 2017	
	Dijon	Besançon
Ensoleillement h	+42 % (166 h)	+11 % (147 h)
Température °C	-0.9° (10.7°C)	-1.1° (10.7°C)
Pluviosité mm	+4 % (74 mm)	-48 % (60 mm)

<http://www.meteo-paris.com/actualites/bilan-meteo-detaille-d-octobre-2016-sur-33-villes-03-novembre-2016.html>

Bilan climatique de l'année 2017

(Source météo France et météo Paris)

Période	Bilan climatique	Faits marquants
Hiver 2016 /2017	Une pluviométrie très déficitaire Un hiver exceptionnellement sec dans notre région avec un déficit en eau record sur les mois de décembre et janvier.	Saison sèche avec un très bon ensoleillement sur le territoire. Des températures légèrement en deçà des normales sur janvier puis un mois de février doux avec +2.7°C et +3.4°C sur Dijon et Besançon.
Printemps 2017	Le 3^{ème} printemps le plus chaud depuis 1900 Température supérieure aux normales jusqu'à fin avril. Gelées tardives sur fin avril entraînant des dégâts importants sur la végétation (vignes, vergers...)	Mars, avril et mai bien ensoleillés. Pluviométrie toujours déficitaire sur la région. Début mai frais puis vague de chaleur précoce sur le territoire.
Été 2017	Canicule au 21 juin Vague de chaleur de 5 jours consécutifs. Plus 3°C en moyenne sur la région pour le mois de juin avec une température moyenne de 20.8°C sur Dijon et Besançon.	Précipitations proches de la normale en juillet mais légèrement déficitaires en juin et août. Ensoleillement déficitaire en juillet et septembre mais proche de la normale en août.
Automne 2017	Septembre et octobre ne se ressemblent pas Un mois de septembre plus frais que la moyenne avec un ensoleillement de l'ordre de -12% à -16% sur Dijon et Besançon mais un mois d'octobre avec +42% et +11% d'ensoleillement sur ces mêmes villes. Le froid et les gelées fin octobre début novembre montrent une réelle arrivée de l'hiver.	Températures proches de la moyenne avec des précipitations variables sur la région avec des zones déficitaires et des zones excédentaires par rapport à la moyenne.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

Actuellement en région

L'automne est bien installé, les feuilles sont tombées et le froid pointe son nez sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

Actuellement en région, l'ensemble des végétaux caducs ont perdu leurs feuilles et la période de ramassage des feuilles dans les villes touche à sa fin. Le matériel de déneigement se met en œuvre.

Les mesures de prophylaxies sont à appliquer sur l'ensemble des végétaux afin de limiter les attaques de parasites et champignons lors du printemps prochain.

Le ramassage et la destruction des feuilles permettent une élimination massive des champignons hivernant et des nymphes d'insectes ravageurs.

Cette période est également propice à la mise en place de zones refuges pour les auxiliaires des cultures afin d'optimiser une présence plus précoce au printemps.

Les végétaux ayant subi des dégâts de ravageurs ou pathogènes peuvent bénéficier d'un apport d'éléments organiques pour favoriser la vigueur racinaire ainsi qu'une meilleure feuillaison l'année prochaine.

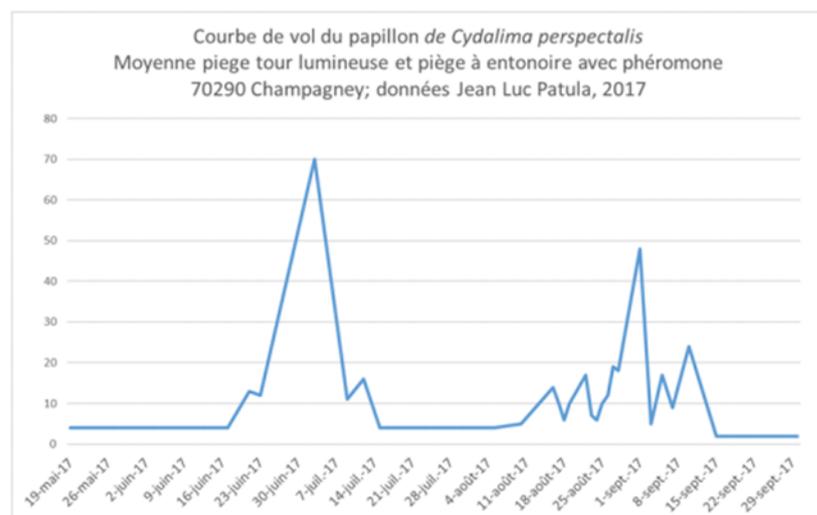
BILAN SANITAIRE DE L'ANNEE 2017

Buis

Pyrale du buis

Une année avec une pression du ravageur exceptionnelle. L'ensemble du territoire a été touché par cette pyrale du buis avec un impact majoritairement sur les zones calcaires où le buis est présent à l'état naturel dans les sous-bois et les bords de chemin forestier.

Il existe des **moyens de biocontrôle efficaces** pour lutter contre cet organisme indésirable. Les dégâts de cette année ont été significativement supérieurs à l'année précédente avec 3 cycles de chenille de pyrale.



3 générations de chenilles se sont donc succédées cette année avec 2 grands pics de vols de papillons.

Les premières émergences de chenilles ont eu lieu à partir de mi-mars.

Début avril, la pression des chenilles sur les buis entraînaient des fortes attaques et de lourdes défoliations.

Les nymphoses fin mai début juin ont donné un **1^{er} pic de vol de pyrale du buis entre le 15 et le 30 juin** (variable selon les secteurs géographiques) suivi des pontes sous les feuilles de buis.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

Les éclosions début juillet ont donné naissance à une seconde génération de chenilles qui ont continué leur nutrition sur les buis et même attaqué les écorces de ces derniers.



Le 2^{ème} pic de vol a eu lieu entre le 15 et le 30 août ou des nuées de papillons envahissaient certains secteurs. L'impact sur le confort de vie des citoyens fut observé durant cette période.

Ponte des papillons fin août début septembre et éclosion de la 3^{ème} génération de chenille.

Les chenilles de ce dernier stade ont été moins actives par la chute des températures et la raréfaction de denrées. **Certains observateurs ont tout de même capturé quelques papillons (3^{ème} vol de l'année) début octobre.**

A ce jour, les chenilles sont encore au stade larvaire et entament une hibernation jusqu'au printemps prochain.

Quelques cas de *Cylindrocladium buxicola* ont été signalés cette année aggravant une situation déjà difficile pour les buis mais la saison relativement sèche n'a pas permis aux maladies fongiques de trop se développer.

Fusains et feuillus divers

Hyponomeutes

De très nombreuses observations ont été faites cette année sur les fusains et arbustes divers au niveau des bords de routes et des haies bocagères vis-à-vis de chenilles défoliatrices.

De gigantesques toiles de soie blanche caractéristiques de la présence d'hyponomeutes envahissaient certains végétaux.

Les arbustes touchés ont été complètement défoliés en peu de temps. La chenille tisse une toile dans laquelle elle se nymphose pour ressortir en papillon nocturne.

Les chenilles de 1^{ère} génération ont bénéficié d'un printemps très avantageux leur permettant de bien se développer. Cette présence de soie très caractéristique ne peut passer inaperçue.

Voile de soie d'hyponomeutes sur haie bocagère vers Autun 71



Source : DSF Bourgogne-Franche-Comté

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

Marronnier

Mineuse du marronnier



Premières captures de mineuses fin mars pour un 1^{er} pic de vol autour de mi-avril. Les dégâts ont été assez importants avec des disparités sur le territoire et un réel constat sur l'intérêt du ramassage des feuilles pour limiter les attaques du printemps (cf. BSV JEVI n°3 du 1^{er} juin 2017).



Le second pic de vol a eu lieu fin juin avec une intensité modérée.

En effet, d'ordre général, sans intervention de l'homme, la population de mineuses entre 2 cycles est multipliée par 10.

La mise en place de pièges à phéromones à potentiellement bien fonctionné pour les observateurs ayant suivi ce programme de lutte raisonnée.

Black rot

Les attaques de black-rot ont été peu signalées cette année sur l'ensemble du territoire. L'été chaud et sec n'a pas permis à cette maladie cryptogamique de se développer.

Le black rot est une maladie qui s'additionne aux symptômes des mineuses et qui peut être confondu. Souvent, l'association des mineuses du marronnier et du black rot entraîne une perte plus rapide du feuillage.



Pin

Processionnaire du pin

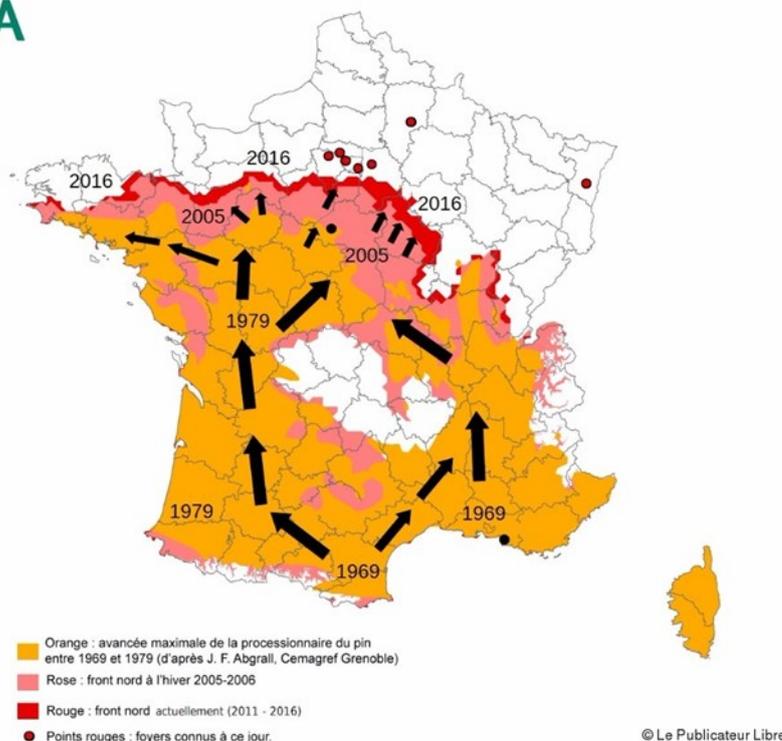
En ce moment : les chenilles peuvent être visibles. Différents stades larvaires ont été observés, notamment des **L3 urticantes**. Désormais, il est nécessaire de **prendre des précautions pour écheniller les branches** porteuses de cocon (port d'un EPI).

Le suivi de cette espèce s'est poursuivi en 2017. Les populations semblent se densifier dans les secteurs connus.

La Bourgogne-Franche-Comté est sur le front de progression. L'espèce n'a pas été observée au-delà des secteurs géographiques déjà connus.

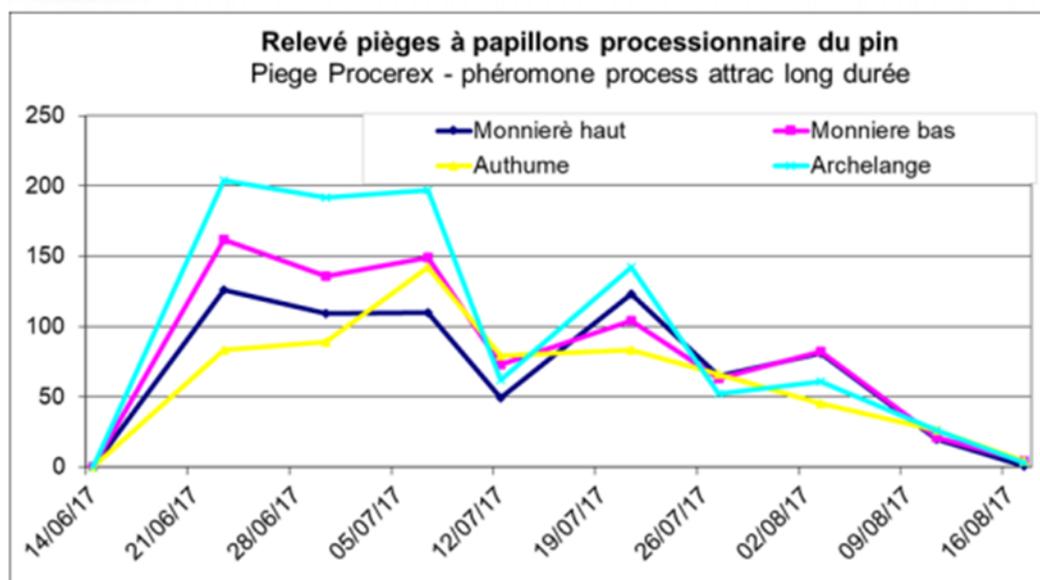
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017



La première procession (descente de l'arbre en file indienne pour trouver un site favorable de nymphose au sol) a été observée le 13 mars dans le sud Jura à Cousance. Puis les pièges du réseau ont confirmé les descentes environ 15 jours après dans le secteur de Dijon (21) et encore 15 jours après dans le secteur de Dole (39). La fin des processions a été estimée à fin avril.

Dès lors, des pièges à phéromone ont été posés par le réseau à des fins de détection du début de vol (préconisation de pose) et ainsi d'établir la courbe de vol.



Les premiers relevés débutent avec de nombreuses captures, le vol des papillons a priori, a commencé une semaine plus tôt (précocité 2017).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

A partir de mi-septembre, les pré-nids commencent à être visibles.

La lutte repose à la fois sur une dimension collective (lutter seul est vain, des prises d'arrêtés sont possible au titre de la santé publique) et sur **le choix d'appliquer au minimum deux méthodes complémentaires de lutte** : l'échenillage (stade L1-L3), traitement Bt (stade L1-L3), piège à collerette (stade L5), piège à phéromone (stade papillon).

La lutte biologique par conservation des mésanges (stade larvaire) et chauve-souris (papillon de nuit) sont aussi des méthodes reconnues efficaces.

Le piège à collerette permet de récolter la quasi-totalité des chenilles lors de leurs processions (si l'arbre n'est pas connecté par ses branches aux arbres voisins).



Platane



Tigre du platane ou punaise réticulée du platane, vu de dessous et dessus

Les platanes abritent un cortège de bio-agresseurs. Les principaux suivis ont été réalisés sur les champignons comme **l'anthraxose et l'oïdium** qui se sont **avérés de faibles incidences cette année**.

Par contre, **les tigres du platane ont exercé une pression moyenne** surtout sur des sujets ayant subi des tailles assez sévères avant la saison.

Le chancre coloré du platane, maladie de déclaration obligatoire, n'a pas été signalé par le réseau en région.

Ambroisie

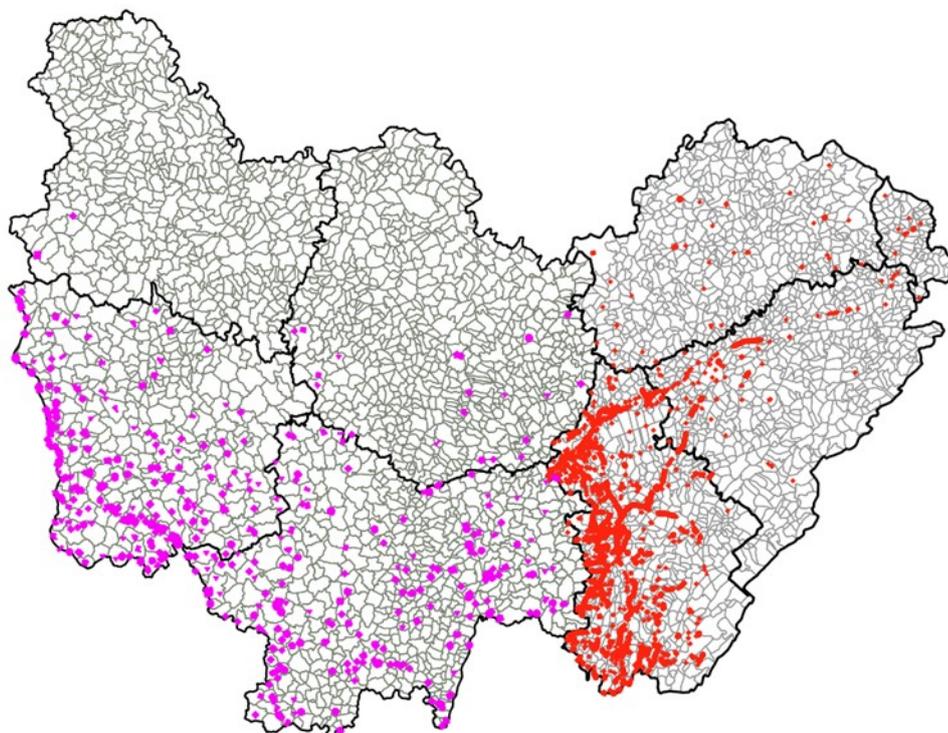
La surveillance est encore décuplée dans les secteurs de Bourgogne et de Franche-Comté, une harmonisation des surveillances est en cours suite à la fusion des régions.

En **Bourgogne les données sont encore morcelées** et sont essentiellement des données de l'Observatoire des ambrosies. La plateforme de signalement des ambrosies mise en place depuis cette année 2017 permet d'enrichir petit à petit cette cartographie qui (pour le moment) ne reflète pas la réalité de la présence de cette plante en Bourgogne.

La **Franche-Comté mène un plan de lutte depuis 2010, les données sont mises à jour chaque année** (SIG CBN-FREDON).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017



Données géographiques issues de la BDD SIG CBN-FREDON, de l'Observatoire des ambrosies, des référents communaux et de signalement-ambrosie.fr.

En octobre 2017, 748 localisations connues en Bourgogne et 1947 en Franche-Comté. Remarquez la différence de pression d'observation entre la Bourgogne et la Franche-Comté. Le travail reste important pour connaître la réelle étendue de cette plante sur le territoire Bourguignon.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE
CONTRE L'AMBROISIE ?

Signalez sa présence grâce à
SIGNALEMENT AMBROISIE !

Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**
par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail contact@signalement-ambrosie.fr
Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur

En 2017, a été mise à disposition du public et des référents communaux la plateforme de signalement (www.signalement-ambrosie.fr), qui permet à chacun de géolocaliser les ambrosies à partir de son smartphone ou d'un ordinateur et donc d'informer le référent communal et le coordinateur régional (FREDON).

Dans notre région, l'ambrosie lève de fin mai jusqu'à août (sur sol nu), fleuri mi-août fin août et graine à partir de mi-septembre.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

Frelon asiatique

Le réseau n'a pas eu d'observation attestant l'extension du *Vespa velutina* en Bourgogne. Par contre en Franche-Comté, depuis sa première découverte proche de Valentigney (25), confirmé en 2017, sa présence est avérée à Bondeval (25), proche de Lure (70), Fouvent St Andoche (70), et dernièrement, en attente de confirmation à Pin (70).

L'insecte classé danger sanitaire pour les abeilles, doit être signalé au Groupement de Défense Sanitaire BFC (OVS-A)

Autres Bio-agresseurs évoqués dans nos BSV JEVI 2017

Bio-agresseurs	Impact esthétique	Gravité phytosanitaire
Mineuse du marronnier	Fort en fin de saison	Faible
<i>Massaria platani</i>	Faible	Potentiellement fort
<i>Black rot du marronnier</i>	Faible à moyen	Faible
Pucerons	Potentiellement fort	Moyenne
Cochenilles	Potentiellement fort	Moyenne
Renoué du japon	Potentiellement fort	Faible
Chalarose du Frêne	Potentiellement fort	Fort
Altise du peuplier	Faible	Faible
Acariens cécidogènes	Faible à moyen	Faible
Rouille gazon golf	Potentiellement fort	Potentiellement fort
Mineuses foliaires et teigne	Faible à moyen	Faible
Scolyte	Faible à fort	Faible à fort
Taches noires de l'érable	Faible à fort	Faible
Dépérissement des pousses du pin	Faible à fort	Faible à fort
<i>Cylindrocladium buxicola</i> , <i>Volutella buxi</i>	Faible à fort	Faible à fort
Taches noires du rosier	Faible à fort	Faible à fort
Frelon asiatique	Faible	Risque pour la santé publique

Le réseau d'observateurs

En 2017, le réseau d'observateurs, étendu en Bourgogne-Franche-Comté, a montré son dynamisme en faisant remonter en moyenne 102 observations par bulletin sur les 7 bulletins de l'année.

Merci à vous tous, observateurs bénévoles, de bien avoir voulu partager vos observations avec les animateurs de la filière du BSV JEVI. Sans vous, ces bulletins ne seraient pas aussi riches.

Le BSV JEVI continue d'intéresser (collectivités, pépiniéristes, paysagistes, particuliers-jardiniers, gestionnaires d'infrastructures...) car le nombre d'inscriptions pour la réception de ce bulletin JEVI continue d'augmenter à chaque parution.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

Ce qu'il faut retenir

Gel au printemps engendrant des conséquences diverses en région.

Très forte pression des pyrales du buis sur l'ensemble du territoire BFC.

Éliminer les feuilles et les parties des végétaux malades afin de limiter l'hivernage de spores de champignons ou d'insectes ravageurs.

En contrepartie, il est important de mettre en place des zones favorables à l'hivernage des auxiliaires pour favoriser leur présence au printemps.

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	A surveiller
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur viorne obier	
Pyrale du buis	
Psylle du buis	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthraxose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur rosier	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures n° 8 du 9 novembre 2017

Devenir observateur du BSV JEVI

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne Franche-Comté, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail à l'adresse bsvzna@fredon-bourgogne.com

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures) :

Nom : Prénom :
Structure :
Adresse :
Mail : et tel :
Profession :
Ravageurs pouvant être suivis :



Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03 80 25 95 45 - Fax : 03 80 25 95 49

Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

**FREDON Franche-Comté – Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN**

Tel : 03 81 47 79 20 - Fax 03 81 47 79 29

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Dijon, Mairie de Besançon, Mairie de Mâcon, Mairie de Chalon-sur-Saône, Le Grand Dole, Mairie de Tournus, Mairie d'Auxerre, Maire de Belfort, Mairie de Tavaux, Mairie de Cousance, Mairie de Messia sur Sorne, Mairie de Champagnole, Mairie de Poligny, Maire de Lons le Saunier, Mairie de Vaivre et Montoille, Mairie de Maîche, Mairie d'Arbois, Mairie de Clairvaux les lacs, MFR de Chargey les gray, Reserve naturelle du Sabot de Frotey, EPLEA de Valdoie, plusieurs paysagistes et particuliers de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture (CRA) Bourgogne Franche-Comté.
Co-rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) et la FREDON Franche-Comté en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé de EST HORTICOLE Bourgogne (animateur filière) et EST HORTICOLE Franche comté.

La CRA Bourgogne Franche-Comté se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement